

P.V. de la 6^e Session du CONSEIL des SPORTS des FORCES ALLIEES
(NICE 15-16-17 Février 1948)

.....

I-La 6^e Session du Conseil des S.F.A. s'est tenue au Palais de la Méditerranée à NICE les 15-16-17 Février 1948, sous la Présidence du Chef d'Escadron DEBRUS (France).

II- Présents:

Belgique : Major E.M. FRAEYS
Cdt. R. PAIRON
Lt. R. MOLLET

Danemark : Colonel HEBLIGSEN
Commander A. FALISCH, RD
Cap. J.P.A. JORGENSEN

Hollande : Major J.A.G. de LEEUW
Cap. B. VERSCHOOR

Luxembourg : Colonel A. GINTER
Lt. N. FISCHBACH

Norvège : Colonel V. EBBEMEN
Major T. EBERN

France : Chef d'Esc. H. DEBRUS
Capita. E. PETIT
lle G. CHRISTIANE ANDRE

III- Après les souhaits de bienvenue d'usage, le Président fait le point des démarches entreprises au sujet du maintien de tous les Alliés au sein du C.S.F.A.

U.S.A. : Réponses très encourageantes de Washington-

Grande Bretagne : Le principe de compétitions avec les Alliés reste admis par l'Armée Britannique qui a fait savoir qu'elle ne pouvait toutefois participer aux activités du C.S.F.A. en raison de difficultés matérielles.

Le Président expose les raisons pour lesquelles il pense qu'il sera possible d'obtenir la révision de la position prise par la G.B.

.....

(2)

C.R.S.S. : Aucune réponse n'a été reçue officiellement par le Président. L'Attaché Militaire Soviétique à Copenhague a toutefois fait connaître au Capitaine JORGENSE que l'URSS maintenait sa démission.

Pologne : L'Attaché Militaire Polonais B. BUDN a assuré la transmission à VARSOVIE des lettres rédigées par le Président; Le Commandement Polonais n'a pas encore répondu.

TCHECO-SLOVAQUIE : La dernière lettre de Prague est immédiatement antérieure à la dernière réunion du Programm Comité à Hanovre.

IV- Les délégués examinent les répercussions possibles de la position prise par les armées des U.S.A., de Grande-Bretagne, d'U.R.S.S., de Pologne et de Tchéco-Slovaquie.

Le Conseil est d'avis :

10 - qu'il faut s'efforcer de maintenir entre les différents pays des relations amicales et sportives dont il a pu apprécier tous les avantages depuis la création des JEUX INTERALLIES.

20 - que, pour assurer l'avenir de ces relations, il y a intérêt à élargir la formule actuelle.

En conséquence, le Conseil des Sports des Forces Alliées décide à l'unanimité de se transformer en CONSEIL INTERNATIONAL du SPORT MILITAIRE dont les Nations Membres du C.E.F.A. feront partie de droit à moins qu'elles n'en décident autrement et qui sera ouvert progressivement à toutes les autres Nations.

V - Le Conseil procède à l'élaboration des Statuts du nouvel organisme.

Ces statuts (voir annexe) seront soumis à l'approbation des armées intéressées qui devront faire connaître au Président si elles acceptent d'adhérer au Conseil I. du S.M.

VI - Le Conseil procède ensuite à l'élection du Comité Exécutif du C.I.S.M. :

Sont élus : PRÉSIDENT : Chef d'Escadron H. DEBRUS (France)

1er Vice-Présid. : Col. V. EBSENSEN (Norvège)

2e Vice-Présid. : Major B. E. M. FRAEYS (Belgique)

Membres : Colon. A. GINTER (Luxembourg) (Membre)
Major J. A. de LEEUW (Hollande) (sorta)

Major BOVING (Danemark) (Elus
Cap. E. PETIT (France) (pour 2 an

.....

(3)

VII - Le Comité d'Urgence sera constitué, s'il y a lieu, par décision du Président.

VII - Le Conseil arrête comme suit les modalités d'application des dispositions financières figurant aux Statuts du C.I.S.M.

Contribution annuelle : 500 francs suisses.

Pourcentage à prélever au profit du C.I.S.M.: 10%

Ces redevances seront payables dans la monnaie de chaque pays selon du cours du franc suisse à la date de la manifestation.

Les paiements pourront s'effectuer soit par versement entre les mains du Secrétaire Général Trésorier soit par dépôt à son nom dans chacun des pays intéressés.

Il appartient au Secrétaire Général Trésorier de prendre toutes mesures rendues nécessaires par la législation du moment sur les opérations de change.

Date d'application de ces mesures financières:

1er Avril 1948.

IX - Le Conseil émet le vœu que, pour aider au démarrage financier du C.I.S.M., des manifestations soient organisées à son profit dans chacun des pays qui en auront la responsabilité.

X - Le Conseil étudie le calendrier 1948 et approuve les mesures ci-après:

a/- SKI - Nation organisatrice : Norvège.
Lieu : Garmisch (G.O.-U.S.A.) - Dates: 26 au 29/2.
Nations intéressées: France et Norvège + au titre "invitées" U.S.A. et Grande Bretagne.

b/- Cross-Country - organisés par la France à Lille
Boxe (pour la 1ère fois cette manifestation prendra le nom de Compétition Internationale Militaire)
Dates définitives : 9-10-et 11 Avril 1948.
Arrivée des équipes : à partir du 7 Avril
Départ : le 12 Avril

.....

(4)

NATIONS Intéressées :

CROSS-COUNTRY

BOXE

- ~~BELGIQUE~~
- DANEMARK
- FRANCE
- HOLLANDE
- LUXEMBOURG
- NORVEGE (Equipe ou
seulement individuels
selon les possibilités
confirmation sera don-
née par le Major EBERN)

- BELGIQUE
- FRANCE
- HOLLANDE
- LUXEMBOURG (2 ou 3 indi-
viduels)
- Participation improba-
ble de la Norvège)
- La R.A.F. sera invitée

c/- Natation et Water-Polo -

Nation organisatrice : Hollande.

Lieu : à préciser.

Dates : 3 & 4 Juillet 1948.

Nations intéressées :

Natation : BELGIQUE - DANEMARK (s'il lui est possible de
changer les dates de son championnat) - FRANCE -
HOLLANDE.

Participation possible du LUXEMBOURG.
La NORVEGE fera connaître sa décision plus tar-

Water-Polo : BELGIQUE - FRANCE - HOLLANDE .

Renseignement particulier : les installations néerlandaises
ne permettront pas de faire disputer que les seuls plongeurs
de 3 mètres.

d/ - Athlétisme -

Nation organisatrice : Belgique.

Lieu : Bruxelles

Dates : 4 & 5 Septembre 1948

Nations intéressées : BELGIQUE - DANEMARK - FRANCE - HOLLANDE - LUXEMBOURG - NORVEGE .

e/ - Football -

Après étude du problème, il est envisagé d'organiser
un Tournoi vers le mois de Juin.

Les matches pourront avoir lieu en semaine (en soi-
rée le cas échéant).

Chaque Pays établira un projet qui sera adressé au
Président, la synthèse de tous les projets devant, sans
doute, permettre de s'arrêter à une formule satisfaisante
à tous points de vue.

.....

Football(suite)

Nations intéressées : BELGIQUE - DANEMARK - FRANCE -
HOLLANDE - LUXEMBOURG - NORVEGE.

XI - Le Président souligne :

- a) - la nécessité de l'envoi en temps opportun, par les Nations organisatrices des invitations officielles qui sont nécessaires aux pays participants pour faire établir leurs ordres de mission.
- b) - l'intérêt qu'il y a pour un pays organisateur à connaître le plus tôt possible les Nations définitivement engagées dans l'épreuve qu'il est chargé d'organiser.

XII - Challenge coca-kola- Une lettre sera adressée au Colonel PINN dans le but de connaître les conditions exactes d'attribution du challenge coca-kola.

XIII - La prochaine Assemblée Générale du C.I.S.M. est fixée, en principe, au début de Septembre.

La délégation Française donnera toutes précisions en temps utile.

XIV - La 6^e Session du Conseil prend fin le 17 Février à 17 heures.

NICE, le 15 Février 1948
Le Chef d'Escadron H. DEBRUC

Président :

signé : DEBRUC.